

Rapport annuel 2019-2020 École Le Tremplin

Présentation de l'établissement:

http://letremplin.csp.qc.ca/files/2019/12/2018-2022_Projet-%C3%A9ductif.pdf



Jean-Pierre Dorin 2011




Rédigé par **Caroline Brousseau**, directrice

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE LE TREMLIN : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	À l'école Le Tremplin, nous nous engageons à collaborer pour la réussite et le bien-être de tous les élèves.
NOTRE VISION :	Créer le bien-être, optimiser les réussites!
NOS VALEURS :	Bienveillance – Engagement - Collaboration

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif 1.1 D'ici 2022, diminuer de 20% le taux d'absence non motivées pour refus scolaire	Pourcentage des absences non motivées pour refus scolaire	Pourcentage élevé d'absences non motivées pour refus scolaire En 2016-2017 : 57 % des absences non motivées sont expliquées par un refus scolaire En 2017-2018 58 % des absences non motivées sont expliquées par un refus scolaire En 2018-2019 47 % des absences non motivées sont expliquées par un refus scolaire	En 2019-2020 (1^{er} septembre 2019 au 13 mars 2020) 41% des absences non motivées sont expliquées par un refus de fréquentation	 En voie de réalisation	 ↑ Amélioration	Poursuite des actions de l'équipe-école : Tutorat Utilisation du plan B et du local de décharge motrice TES en classe Accueil Système émulation commun SCP (CAP-SCP) Mise en place d'un suivi personnalisé pour tous les élèves débutant leur secondaire avec les caractéristiques suivantes : 13 ans ou plus ou avec un plan d'intervention.

<p>Orientation 2</p> <p>Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques</p>	<p>Objectif 2.1</p> <p>D'ici juin 2022, développer l'enseignement des stratégies efficaces en lectures communes pour toutes les matières, et ce, à tous les niveaux.</p>	<p>Identifications par les enseignants des stratégies efficaces en lecture issues de la recherche</p>	<p>Les stratégies efficaces en lecture ne sont pas enseignées dans toutes les matières</p>	<p>En 2019-2020, tous les enseignants ont été formés sur l'enseignement explicite des stratégies efficaces en lecture. Un comité d'échanges professionnels a travaillé tout au long de l'année sur des plans d'apprentissages concernant 4 stratégies à enseigner dans toutes les classes et dans toutes les matières.</p>	<p style="text-align: center;"> En voie de réalisation</p>	<p style="text-align: center;">↑ Amélioration</p>	<p>Poursuite des travaux du comité :</p> <p>Capsules pédagogiques par les membres de la CAP Rencontres avec tous les enseignants Accompagnement des CP et de la direction Formations selon les besoins (plan de formation individuel et collectif). Poursuite du comité d'échanges professionnels (CAP)</p>
<p>Orientation 3</p> <p>Être un milieu, ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.</p>	<p>Objectif 3.1</p> <p>D'ici 2022, diminuer de 15 élèves, le nombre d'élèves suspendus pour gestes de violence et menaces.</p>	<p>Nombre d'élèves suspendus pour gestes de violence et menaces</p>	<p>Il y a plusieurs élèves suspendus pour gestes de violence et menaces</p> <p>En 2017-2018 : 53 élèves sur 224 élèves ont été suspendus pour gestes de violence et menaces (24 % des élèves)</p> <p>En 2018-2019 : 33 élèves sur 210 ont été suspendus pour gestes de violence et menaces (16% des élèves)</p>	<p>En 2019-2020 : 32 élèves sur 210 (septembre à mars 2020) ont été suspendus pour gestes de violence et menaces (15% des élèves)</p>	<p style="text-align: center;"> En voie de réalisation</p>	<p style="text-align: center;">↑ Amélioration</p>	<p>Plutôt que d'observer le nombre d'élèves, je propose que nous utilisions le pourcentage.</p> <p>Les suspensions avec violence seront comptabilisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Violence physique • Violence verbale • Violence envers le matériel <p>L'outil, Le Profileur sera utilisé afin de sortir les tendances régulièrement. Le but étant de réajuster nos interventions de prévention au fur et à mesure.</p>

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.



Bienveillance
Engagement
Collaboration

Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation

UNE PERSPECTIVE GLOBALE

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école est basé sur le modèle de la réponse à l'intervention (RAI). Afin de prévenir les situations d'intimidation, plusieurs actions sont réalisées dans toute l'école visant tous les élèves pour favoriser les saines habitudes de vie, les habiletés sociales, ainsi que le respect envers tous. Ensuite, certaines interventions peuvent être ciblées envers un groupe où la dynamique est plus problématique et où des ateliers pourraient être offerts. Enfin, le troisième niveau consiste en des interventions individualisées concernant des situations d'intimidation, ce que comporte le présent protocole.

I. Portrait du sentiment de sécurité à l'école

Le sentiment de sécurité des élèves et des membres du personnel est une priorité pour la direction. Ce sentiment est un facteur influençant la réussite des élèves. Lors de l'élaboration du projet éducatif de notre école l'équipe école a ciblé un enjeu concernant le climat sain et sécuritaire. Il s'agit de l'enjeu suivant :

Enjeu 1 Climat sain et sécuritaire

Orientation 3 Être un milieu, ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

Objectif 1.1 D'ici 2022, diminuer de 15 élèves, le nombre d'élèves suspendus pour gestes de violence et menaces.

Indicateur : Nombre d'élèves suspendus pour gestes de violence et menaces

Situation actuelle : Il y a plusieurs élèves suspendus pour gestes de violence et menaces

Cible : Diminuer de 15 élèves, le nombre d'élèves suspendus pour gestes de violence et menaces.

http://letremplin.csp.qc.ca/files/2019/12/2018-2022_Projet-%C3%A9ductif.pdf

Dans une perspective d'amélioration continue, nous poursuivons nos efforts pour améliorer le sentiment de sécurité des élèves et du personnel de l'école en partenariat avec le centre jeunesse de Chambly et La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Tous les signalements ont été traités avec diligence. La majorité des situations se sont résorbées à la suite des interventions. Les mesures de préventions prévues au plan de lutte à l'intimidation et à la violence ont pour la plupart été réalisées. Toutefois, en raison de la Pandémie causant la fermeture temporaire des écoles, certaines activités ont dû être annulées.

2. Mesures de prévention (actions réalisées 2019-2020) :

MESURES DE PRÉVENTION (dans toutes les classes)

Soutien aux comportements positifs

ART

Accompagnement d'un éducateur en classe pour un groupe ou pour deux groupes

Code de vie, valeurs de l'école et les comportements attendus

Policier communautaire

Infirmière du centre jeunesse

Rencontre en début et au cours de l'année afin de préciser les attentes

Ateliers d'habiletés sociales, gestion de la colère, estime de soi, etc

COLLABORATION DES PARENTS ET DE L'UNITÉ DE VIE

Nous allons distribuer le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école à toutes les unités de vie de centre. De plus, nous pourrions mettre à la disposition des parents et des éducateurs de vie un résumé des activités de prévention de l'école afin qu'elles soient réinvesties à la maison et à l'unité. Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école fait partie des documents de référence de l'agenda scolaire.

3.

INITIATIVES RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT

Révision des règles de vie annuellement

Activités liées au civisme et la bienveillance

Local d'apaisement (Plan B)

Local de décharge motrice

Mise en œuvre du SCP

Formations : SCP, Trauma complexe, civilité.

Ateliers préventifs : services de police, TES, professionnels de l'école

Enseignement explicite des comportements attendus (plan d'apprentissage selon le lieu enseigné par tout le personnel)

4.

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS POUR 2020-2021

Présenter le plan de lutte dans les unités de vie

S'assurer d'une compréhension commune

Revoir le protocole régulièrement, s'ajuster au besoin

Communiquer plus régulièrement avec les parents

Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation :

<http://letremplin.csp.qc.ca/files/2020/04/G-Plan-de-lutte-contre-la-violence-et-lintimidation-2020-20211.pdf>